

Arlette Reymond, vérificatrice, remercie la caissière Sybille Roch et propose à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge à son auteur.

Applausissements de l'assemblée, rapport accepté, décharge donnée à la caissière et aux vérificateurs.

3.6 Budget 2010



- Budget accepté

Budget projeté avec un bénéfice de 5000.-

3.7 Rapport sur notre association

Serge Weber et Pascal Mornod présentent leur activité au sein de l'AVEPS. Serge annonce son départ, Pascal annonce qu'il ne veut pas reprendre le mandat de président seul.

Une décision doit être prise aujourd'hui concernant notre association.

La discussion est ouverte. Si aucune prise de décision, une assemblée extraordinaire sera fixée au printemps 2010.

Election de Mister Choc et Miss Ola

Pierre-Olivier Brunner revient sur le concours, donne les réponses.

2 vainqueurs : La soussignée et François Brunner.

François Brunner revient sur son élection avec tout l'humour qu'on lui connaît !

Pierre-Olivier se dit prêt à préparer le concours 2010 !

Marianne Jacquemet prend la parole avant la pause et propose un jeu :

Le jeu des morpions avec des casquettes.

4. Elections

Il est précisé qu'il n'y aura aucune décharge donnée au comité pour remplacer quelqu'un dans l'équipe. Les 6 personnes restantes ne se partageront en aucun cas le travail.

4.1 Election des Vérificateurs des comptes

Anabelle Knecht est 1ère vérificatrice, Marianne Jacquemet, suppléante, Pierre-Olivier Brunner se propose, il officiera dans 2 ans. Il est applaudi chaleureusement.

4.2 Election du Bureau de l'assemblée

La soussignée Carole Du Bois cesse son activité de secrétaire, Julie Pasquier-Nicollier, prendra la relève en 2010. Sybille Roch lit un petit discours et lui remet un cadeau pour service rendu. Claudine Badoux annonce son départ de présidente de l'AG. Serge Weber retrace son parcours et la remercie au nom du comité.

4.3 Election des Délégués

Serge Weber reste à la SPV en tant que délégué. Pas de besoin d'autres délégués pour les autres associations. Anne-Lise Margueiraz et Joëlle Aguet ont terminé leur mandat auprès de l'ODES (Office des écoles en santé). Anne-Lise

<p>easy·move YOUR GREEN NEW DEAL</p>  <p>10 ans d'expérience des Journaux (1999-2009) Essais gratuits et sans engagement</p> <p>Easy-Move Sàrl - la Rièlaz 6 - CH-1354 Montcherand T. 024 441 81 00 - F. 024 441 81 01 - info@easy-move.li - www.easy-move.li</p>	<p>Easy-Move Sàrl offre 5% de rabais à chaque membre de l'Aveps.</p>
---	---

Margairaz donne quelques infos sur les enfants en surpoids. Ces élèves ont suivi des cours appelés « cours complémentaires en activité physique et sportive pour élèves en difficulté » afin de ne pas se focaliser sur le terme surpoids. L'objectif principal de ces cours est que les élèves retrouvent le plaisir de bouger. L'objectif n'est pas de mettre l'accent sur leur perte de poids. Alain Melly ajoute que ces cours mis en place pour les élèves en surpoids sont pris en charge par des politiciens. Voir le site www.odes.ch pour de plus amples informations et précisions.

Serge Weber remet un petit présent aux deux personnes pour service rendu.

4.4 Elections au Comité

Alexandre Cuche reste au comité. Il prend la parole et revient avec tout l'humour qu'on lui connaît sur le travail accompli par Serge Weber (quittant son poste) lors de son mandat de co-présidence. L'assemblée le remercie en l'applaudissant chaleureusement. Serge prend à son tour la parole pour revenir sur son parcours. Il remercie toutes les personnes avec qui il a travaillé et offre une rose à tous les membres du comité et du bureau.

Claudine Badoux se propose d'entrer au sein du comité sous les applaudissements de l'assemblée.



2.3 Admissions – démissions

Nous avons aujourd'hui 4 admissions.

Alexandre Gal (excusé)
Grégory Quin
Antoine Eberlin
Seul Stéphane Delley est présent.

22 démissions

Membres SPV : 215 en 2009 (201 en 2008, 130 en 2007)

3. Discussions des rapports

3.1 Rapport du co-président : Serge Weber (voir Contact n°212)

3.2 Rapport du co-président : Pascal Mornod (voir Contact n°212)

3.3 Rapport du responsable technique (voir Contact n°212)

3.4 Rapport du responsable promotion et publicité (voir Contact n°212)

Ces 4 rapports sont acceptés en bloc.

3.5 Rapport de la caissière et des vérificateurs

Sybille Roch présente les comptes

Bénéfice de 10.000.-.

- Ceci s'explique par le fait que les cotisations ont été augmentées de 10.-, donc 3'300.- de plus pour les produits.
- La SPV contribue pour un montant de 1000.- (grâce à des membres AVEPS qui s'inscrivent à la SPV),
- Publicité également en hausse.

Charges :

- cotisations ASEP en diminution de 1000.-
- Journées sportives en augmentation car la journée Glisse a eu lieu
- Journal Contact un peu plus élevé (coût de la vie)
- Frais du comité en légère diminution

En résumé : Bonne situation saine qui va perdurer.

2.1 Remise des diplômes aux Jubilaires

Pour rappel, diplômes remis aux collègues qui fêtent 25 ans au sein de l'AVEPS, soit depuis 1984.

Les diplômes seront remis par Serge, co-président à :

Angèle Mühlmann (absente)
Jean-Denis Thiébaud (présent)
Serge Bovard (présent)

Félicitations à ces collègues pour cette longévité au sein de l'association.

2.2 Remise des diplômes aux membres retraités

Les personnes suivantes sont dans la salle et reçoivent un petit présent.

André Biderbost, Jean-Michel Roulet, Claude-Alain Von Büren

6 personnes ont pris la peine de s'excuser.

Claudine Borlat , Betty Forestier, Christiane Cornaz, Olivier Chuard, Gérard Dutoit, François Dolivo

1 absent, Jean-François Balimann

Ces personnes obtiennent le titre de membre honoraire.

**5. Dossiers en cours****5.1 Les radiations (art.10.4)**

38 membres doivent être radiés car ils ne se sont pas inscrits à la SPV. 2 courriers ont été envoyés pour motiver ces gens.

Le comité s'interroge sur la raison pour laquelle ces gens ne s'inscrivent pas ou ne donnent aucun retour sur les courriers envoyés.

Luc Vittoz rappelle que l'AVEPS n'est pas la seule association qui a changé ses statuts. Il souligne également tout le travail effectué par la SPV (récupération de la 3ème heure au gymnase,...) qui justifie ce changement et d'appartenir dès lors à la SPV. Si les membres ne font pas l'effort de s'affilier à la SPV, il faut les radier.

André Gruaz a ressenti ce message comme désagréable, est content de son syndicat, il n'a aucune raison de changer même s'il reconnaît l'excellent travail de la SPV. Notre profession est divisée en 3 syndicats (professionnel, enseignement obligatoire et gymnase). Difficilement défendable de s'affilier à un seul syndicat alors qu'il en existe 3 ! Il y a un problème d'éthique.

Jacques Daniélou rajoute que Luc Vittoz n'a pas été mandaté par la SPV pour défendre la SPV. Il y a ici un problème juridique (statuts) et un problème de culture. Il rappelle que l'AVEPS fait partie de la SPV. Il n'a jamais été demandé à des gens affiliés ailleurs de quitter la SVMEP (société vaudoise des maîtres d'enseignement professionnel), de l'abandonner au profit de la SPV. Il y a eu peut-être des incompréhensions. Aucune main basse sur la SVMEP. Ce n'est jamais agréable de radier quelqu'un. Des discussions sont toujours possibles.

Jean-Marc Haller précise que en étant membre de la SPV, on est automatiquement membres actifs d'une autre association et on peut même être membres amis dans d'autres associations. On ne peut pas être membre individuel au sein de la SPV. On doit être membre actif et membre ami dans une autre association parallèle. 2 associations avaient des statuts différents (rythmique et maître de sport). On a demandé aux 38 membres de prouver qu'ils sont membres actifs d'une association (SVMEP) par exemple. Les maîtres d'éducation physique au sein des écoles professionnelles font partie d'un groupe de maîtres dans une situation particulière, cela peut encore être évalué.

Cyril Curchod précise qu'il y a un problème au niveau de l'enseignement professionnel. Ce n'est pas possible d'avoir un seul syndicat qui va défendre l'ensemble de la profession. Il y a trop de situations différentes !

Jean-Marc Haller revient et insiste sur le fait qu'on demande à être membres associés pas membres actifs !

Les cotisations membres associés donnent le droit de recevoir l'Educateur, des Nouvelles de la SPV, les infos sur Majuscule, pour participer aux frais de fonctionnement du secrétariat général. Les membres actifs de l'AVEPS qui sont membres associés de la SPV paient 175.- ou 150.- par année. (Voir exactement sur le site <http://www.spv-vd.ch>)

Luc Vittoz espère trouver une solution pour ces personnes.

Patrick Badoux rappelle que l'ASEP se bat également pour les conditions dans les gymnases et écoles professionnelles. Les écoles professionnelles peuvent donc aussi s'y affilier.

Raymond Bron trouve délicat de radier des collègues. Des éclaircissements ont été apportés. Il semble qu'il y ait un malentendu. Il n'est pas obligatoire de quitter une association pour rentrer à la SPV. Une affiliation est effectivement utile et nécessaire. Radier 40 personnes est difficile. Peut-on être sûr que tout a été mis en œuvre pour retenir ces gens ? Si vraiment il s'agit d'une question financière, il y a des solutions à trouver.

Serge Weber insiste sur le fait que cela fait 2 ans que ce sujet a été mis en avant. Il doit être décidé aujourd'hui de radier ces personnes ou non.

Jacques Daniélou ajoute qu'il y a peut-être effectivement un malentendu. La SPV n'a jamais écrit elle-même aux membres. On peut encore tenter de le faire d'ici fin avril 2010. On va les informer clairement des conditions à suivre pour faire partie de la SPV. Attention à l'image que l'AVEPS va donner au public

Marianne Jacquemet : ces gens sont-ils intéressés à comprendre leur situation ? Ils n'ont jamais répondu au courrier.

Jacques Daniélou : Il faut aussi respecter les gens qui ont fait le pas de s'affilier.

Marcel Favre : Il y a un problème de convictions. Le message est ambigu. On a un devoir de radier des membres en sachant qui c'est. Droit de la personne. Une solution doit être trouvée !

Alain Golay: Pas le même discours que ce qui a été dit il y a 2 ans. La SPV doit refaire une approche envers ces gens.

doit être trouvée.

2010-2011 : L'ASEP doit se déterminer sur la formation continue.

3 heures d'EPS, la loi sera votée en hiver cette année. Le gouvernement veut donner la responsabilité aux cantons. Mais les 3 heures doivent être maintenues dans l'ordonnance fédérale. C'est le cheval de bataille actuel de l'ASEP.

Le comité AVEPS encourage les cantons à s'approcher des politiciens. C'est déjà le cas dans le canton de Vaud.

Patrick B. remercie Serge Weber et son comité pour sa collaboration au sein du GRT et lui remet un cadeau (jeu de cartes dans une magnifique boîte !).

M. Jacques Daniélou salue l'assemblée et souligne l'excellente collaboration qui prévaut entre la SPV et l'AVEPS.

Dans une année, il faudra voter la nouvelle loi. M. Daniélou évoque encore le fait qu'il faut trouver des solutions pour ne pas devoir radier des collègues non affiliés à la SPV. La SPV a besoin de l'AVEPS, a besoin d'experts.

62 membres réunis aujourd'hui à Echallens

48 établissements sont représentés (34 établissements en 2008)

Primaires : 3

Mixtes : 14

Secondaires I : 16

Secondaires II : 8

Ecoles professionnelles : 4

ISSUL : 3



1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2008 au Sentier

PV accepté et remerciements à son auteur.

2. Etat des membres

Vanessa Lecoultre présente l'état des membres de l'association:

303 membres actifs dont 216 membres de la SPV, 33 membres d'autres syndicats, 14 personnes non soumises à la loi scolaire, 38 personnes menacées de radiation, des membres amis, des membres d'honneur...soit 511 membres

- L'avant-projet de la loi fédérale sur le sport. Cette future loi est actuellement en stade de réécriture, objectif de la présenter en 2010.

Incertitude toujours concernant les 3 périodes EPS hebdomadaires.

- Harnos, le PER (Plan d'études romand) est en cours. Jean Aellen travaille sur le réaménagement PER, volonté de rendre le dossier pour Noël.
- J+S Kids, introduction selon les moyens à disposition, 2010 mise en place d'un cours spécifique pour les enseignants
- La future maison du fonds du sport. Celle-ci se situera à Leysin, le terrain est trouvé, 70 lits prévus, une cuisine, un réfectoire et une salle de théorie. L'idée est de la proposer aux écoles des camps, en 2010-2011, fin des travaux prévus.

IL souligne encore l'étroite collaboration entre le SEPS et l'AVEPS. Il rappelle le besoin de défendre notre profession via l'AVEPS.

M Patrick Badoux, représentant de l'ASEP et du GRT annonce que le site internet est maintenant fonctionnel dans les 2 langues, encourage chacun à s'inscrire via le site à l'ASEP ! Seuls 23 membres AVEPS sont actuellement inscrits.

Le comité va se restreindre mais de nouvelles idées vont apparaître, plus d'efficacité aussi.

2 projets en cours :

- Journée sport scolaire suisse pour tous les degrés
- « Guter Sport Unterricht » = Bien enseigner le sport. Une enquête a été faite auprès de 1500 collègues suisses alémaniques pour trouver des critères définissant un enseignant de qualité en EPS. Ce n'est pas le fameux QEPS. C'est un autre projet !

Formation continue : 3 cours annulés, quelques cours ont lieu. Une amélioration

Cours de Brain Gym©

« Le mouvement, clé de l'apprentissage »

Formation de base de la kinésiologie éducative™
Une approche pour explorer et développer son potentiel.

Améliorer et faciliter les apprentissages
Mieux gérer les stress
Optimiser son potentiel

Renseignements: 021 864 3277 / www.kiné.ch / kine@hispeed.ch

Vanessa Lecoultré précise que le discours n'a pas changé.

Cyril Curchod : on est dans une double assurance. Les maîtres professionnels ne vont pas suivre la voie. Il désire prendre une décision en connaissant les personnes à radier.

Jean-Marc Haller : des infos ont été données, peut-être un malentendu est-il à la base de cette problématique.

On ne demande pas aux gens de quitter leur association !

Pour la radiation, on n'a pas imaginé que les gens ne répondraient pas. Des gens paient, ne paient pas, ne disent pas oui, ni non !

Luc Vittoz : les gens qui ne paient pas, doivent être radiés.

Kim Egger : La moitié des 38 n'a pas payé depuis 2 ans !

Thierry Dutoit : problème de finances, bien d'être associé.

André Gruaz propose de se rencontrer et de trouver une ouverture. Prêt à discuter et trouver une solution.

La présidente demande qui veut voir la liste des 38 radiés ?

33 personnes de l'assemblée désirent voir la liste des éventuels radiés avant de prendre leur décision.

3 avis contraires

La liste est montrée au rétroprojecteur.

Alain Golay demande la liste des gens qui n'ont pas payé depuis 2 ans.

Seuls ceux-ci doivent être radiés.

Serge Bovard : des choses ne sont pas claires. Il faut se donner une année avant de prendre une décision.

Claudine Badoux confirme que la décision doit être prise lors de cette assemblée.

Au final, l'assemblée refuse les radiations par 43 refus et 16 abstentions.

Ce dossier va être repris par le comité.

5.2 Le 3/2/3 et les écoles professionnelles

Pascal Mornod remercie la SPV, Christophe Botfield. Typiquement c'est un dossier que l'AVEPS n'aurait pas pu traité seul !

Christophe Botfield souligne que l'année prochaine, si tout va bien la 3ème période d'EPS va être remise sur pied dans les gymnases. Ecoles prof, sec II sur un même plan. Décision a été prise de mettre également du 2-2-2 dans les écoles professionnelles. C'est une goutte d'eau. Il manque des infrastructures. On continue de faire avancer les choses. C'est compliqué mais on y travaille.

Cyril Curchod : Il faut améliorer les conditions pour les écoles professionnelles. Des patrons s'opposent au sport pour leurs apprentis. Il y a un vrai problème. Il y a aussi un problème dans les titres. On a gagné pour les maîtres de sport. Ils vont passer d'une classe 11 en classe 12. Toujours un souci avec Macolin. Pas reconnu dans les écoles professionnelles. On ne connaît pas les infos du département.

5.3 Le diplôme fédéral 1 de Lausanne

Serge Weber lit une lettre de Jean-Claude Gilliéron. Celui-ci a travaillé d'arche-pied pour donner toutes les infos concernant notre diplôme. Il le remercie chaleureusement et demande à l'assemblée de signer une carte à son intention pour lui apporter notre soutien. Il revient sur les démarches entreprises.

Un jury de l'ASEP va prendre le dossier en main. Fabien Ohl propose une réunion pour discuter de cette problématique.

5.4 La professionnalisation d'un membre du Comité

Serge Weber revient sur la problématique de la professionnalisation d'un membre du comité. Sujet compliqué, le comité va continuer de plancher et reviendra sur le sujet l'année prochaine.

6. Informations

Avant-projet de loi EPS. Le nouveau texte présenté par le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud tend vers une diminution globale de la dotation horaire à tous les degrés de la scolarité. Une annuité ou un total de 120 heures/année est mis en avant, ceci en incluant les camps et autres manifestations sportives. L'AVEPS a fait part de son inquiétude.

0. Allocutions

Pascal Mornod, co-président de l'association dit quelques mots en ouverture d'assemblée.

2009 est une année riche et chargée pour l'association. Exemples des dossiers en cours :

- Harnos
- Intervention ou non des maîtres spécialistes en 5/6
- Retour de certaines heures de sport dans les gymnases et les écoles professionnelles
- Mise en consultation de la nouvelle loi cantonale sur le sport
- Reconnaissance du diplôme fédéral en tant que Bachelor
- ...

Il relève l'importance des partenaires comme le SEPS, l'ASEP, Le GRT, LA SPV, l'ISSUL et la HEPL et souhaite à tous une bonne assemblée.

M. Werner Blum, municipal, salue l'assemblée, apporte son message de bienvenue, retrace la vie d'Echallens et présente les particularités de cette région.

M. Pierre-Yves Meylan, directeur de l'établissement du collège des 3 Sapins apporte son message de bienvenue, relève la qualité des infrastructures sportives de l'ES, remarque que le sport doit devenir une branche incontournable dans la vie d'un écolier tant les problèmes d'obésité sont présents, remercie encore l'équipe des enseignants en EPS à Echallens et souhaite des échanges fructueux durant cette assemblée.

Christophe Botfield, Conseiller pédagogique, apporte les salutations du SEPS et excuse l'absence de son Chef de service M. Imhof ainsi que MM J. Aellen et Pirker.

Dossiers importants en cours au SEPS :

- Volonté du retour d'une 3ème période en 3ème année du gymnase et en parallèle les 3 fois 2 périodes pour les apprentis dans les écoles de formation à plein temps.,
- L'avant-projet de la loi sur l'EPS. Il sera présenté mi-novembre par Mme Lyon
- L'arrivée d'un nouveau conseiller pédagogique Toni Pacifico.

Remerciements réitérés à Claudine Borlat pour son cadeau laissé (Nouvelles fiches didactiques pour le CIN et CYT).

Echallens, 7 novembre 2009

Claudine Badoux, présidente de l'assemblée ouvre la séance à 08h50, souhaite une cordiale bienvenue à tous, à Echallens. Elle propose une modification de l'ordre du jour comme suit :

Le point 2.4 « Radiations » passera dans la partie 3. Ce point-là sera d'ailleurs voté.

Le point 5.1 « Etat de notre association » passera en 3.7.

Accepté à l'unanimité.

Salutations aux personnalités suivantes :

- M. Werner Blum, municipal
- M. Pierre-Yves Meylan, directeur de l'Etablissement scolaire Trois Sapins à Echallens
- Les conseillers pédagogiques officiant au SEPS (Service de l'éducation physique et du sport) :
 - M. Christophe Botfield
 - M. Florian Etter
 - M. Toni Pacifico
- M. Marco Astolfi, représentant ISSUL (Institut des sciences du sport et de l'éducation physique)
- M. Cédric Blanc, représentant SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation)
- M. Jacques Daniélou, président de la SPV (Société pédagogique vaudoise)
- M. Jean-Marc Haller, secrétaire de la SPV
- M. Patrick Badoux, représentant de l'ASEPS (Association suisse de l'éducation physique à l'école) et du GRT (Groupe Romandie et Tessin)

47 membres excusés

1 minute de silence est observée en l'honneur de Louis Perrochon, David Stuby, décédés cette année.

Retour des consultations. 20 retours par des personnes concernées.

Christophe Botfield insiste sur le fait que grâce à la bonne collaboration de toutes les associations, 1 million et demi est au budget l'année prochaine, avec l'espoir que cela soit mis en vigueur pour janvier 2011.

6.1 Remboursement des journées cantonales

Sybille Roch précise quels sont les remboursements pris en charge par l'AVEPS, il s'agit des 4 journées cantonales (glisse, orientation, Coupe Crédit Suisse (football) et la journée d'athlétisme).

Remboursement au tarif CFF et elle prie les participants de donner le compte de l'école et non le privé afin qu'ils soient remboursés

6.2 Journées régionales et cantonales

Lionel Bonvin annonce les dates des prochaines journées régionales et cantonales :

- 11 novembre : Tournoi de volley à Morges (15 équipes annoncées)
- 18 novembre : Unihockey à Pully pour les enseignants
- 3 décembre : Unihockey pour les élèves au Centre Léman à Renens et ISL
- 20 janvier 10 : Journée Glisse aux Mosses
- 21 avril : Course d'orientation à Echallens
- 5 mai : Coupe Crédit Suisse de football à Chavannes-près-Renens
- 9 juin : Finales suisses à Glaris

Lionel communique que c'est sa dernière année au sein du comité car l'année prochaine, il repart en Valais. Un membre au sein du comité devra être trouvé ! Avis aux amateurs (-trices !)

6.3 Journées suisses

Remboursement des frais de déplacements. Les établissements qui ont des arrangements avec leur commune continuent, les autres ont l'aide de l'AVEPS.

3 juin 2009 à Schaffhouse. L'athlétisme est mis en exergue.

Florian Etter précise que pour les journées suisses, le SEPS finance la totalité de la participation à la journée, pour autant que les infrastructures de l'organisation soient utilisées.

Principe de l'inscription : si pas de manifestations vaudoises, inscriptions via Lionel Bonvin, responsable technique.

6.4 AG 2010

2010 : Ollon

2011 : Puidoux-Chexbres

2012 : Genolier

7. Propositions individuelles

Néant

8. Divers

Jean-Marc Haller souhaite trouver une personne qui possède uniquement le titre du Brevet Fédéral 1 ou 2. Il y a une ouverture pour des changements. Actuellement, ceux-ci ont été engagés en 9B.

Cyril Curchod désire trouver des personnes pour régler les problèmes liés à l'association

Jean-Marc Haller insiste sur le fait que c'est à l'AVEPS de revoir si elle veut changer ses statuts. Chaque cas doit être traité individuellement.

Claudine Badoux clôt l'assemblée à 12h40.

La secrétaire du jour : Carole Du Bois



- Installation et équipement sportif pour salle de gymnastique, place de sport et stade.
- Service de contrôle et d'entretien des salles de gymnastique.
- Marquage terrain de jeux, intérieur et extérieur.

Chemin Edouard-Tavan 12 B - 1206 Genève
Tél. : 022 839 33 90 - Fax : 022 839 33 99
E-mail : sogemat@bluewin.ch

Le 11 novembre s'est déroulé le tournoi de volley qui a eu cette année un excellent succès puisque 14 équipes se sont affrontées à Morges. Merci à l'équipe d'Anabelle pour son accueil et la mise à disposition du matériel et des salles.

Ce premier tournoi a été remporté par l'équipe de La Vallée de Joux qui a battu Genolier en finale.

La responsable technique d'un jour, Anouk Nussbaum

Le tournoi de unihockey a eu lieu le 18 novembre à Pully. Parmi 9 équipes, Epalinges et La Tour-de Peilz se sont retrouvées en finale et la première l'a remportée. Je remercie Lionel RoCHAT pour la préparation de ce bel après-midi.

Un changement important aura lieu l'année prochaine, en effet nous jouerons avec des balles vides !!! Préparez-vous bien !

Pour rappel, la journée glisse aura lieu le 20 janvier 2010 aux Mosses. Inscriptions sur le site de l'AVEPS.

Lionel Bonvin, responsable technique



Centre de plongée
1 école - Magasin - Cionflage 74/74 - Voyages - Club
Spécialiste plongée enfants

FORMATIONS NAGEUR-SAUVETEUR :
B1 et CPR en 2 week-end
Cours de recyclage B1 et CPR en 1 jour

PREMIER AVANTAGE DES COULIS POUR LES ENFANTS. Apprenez à nager pour vous protéger des dangers du lac.

www.deep-turtle.com
Avenue de la Gare 77 1078 Préverenges 021 802 57 43 info@deep-turtle.com

ACTIVITES DU COMITE (SEPTEMBRE - NOVEMBRE)

10 septembre	Rencontre SEPS - comité
15 septembre	comité
22 septembre	conférence des présidents SPV
23 septembre	groupe GRT
29 septembre	comité
1 octobre	Soirée "Fond d'aide aux sportifs vaudois"
6 octobre	rencontre SPV - comité
28 octobre	conférence des présidents ASEP
3 novembre	comité
6 novembre	préparation de l'AG
7 novembre	AG à Echallens
10 novembre	conférences des présidents SPV
11 novembre	tournoi AVEPS de volley
18 novembre	tournoi AVEPS de unihockey
23 novembre	comité "miroir du sport"

FORMATION CONTINUE - COURS ASEP 2009-2010

20.03.10 Cours ASEP n°1510

Salsa – Salsa Hip-hop

Découvrez une nouvelle manière particulièrement entraînante de faire danser vos élèves seuls ou en couple. Grâce à l'enseignement des deux directrices de cours particulièrement dynamiques, laissez-vous emporter par les rythmes endiablés de cette musique et utilisez leurs nouvelles idées pour animer vos leçons en musique.

Yverdon-les-Bains, cours donné par Sandrine Bardet. Fr. 120.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 180.- pour les non-membres (inclus pension et doc. !)

24.04.10 Cours ASEP n°1710

Dance360 - mix up the dance! (pour tous les niveaux)

Etes-vous à la recherche de nouvelles danses pour le prochain semestre? Vous tombez pile! Cécile Kramer vous propose des formes de danse adaptées à l'école. Laissez-vous surprendre! «Do the Hip-Hop», «shake the jazz» and «feel the beat»!

Neuchâtel, cours donné par Cécile Kramer. Fr. 110.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 180.- pour les non-membres (sans pension ! Le thème qeps.ch n'est plus intégré dans le cours !)

7.05.10 Cours ASEP n° 1810

Les écoles de cirque - apports pédagogiques, sociaux et interculturels

Echanges d'expériences et démonstrations pratiques de numéros et d'activités réalisables dans une école de cirque. Extensions possibles dans le cadre scolaire. Idées pour la préparation d'un spectacle scolaire de caractère interdisciplinaire.

Sainte-Croix, cours donné par Yves Bugnon. Fr. 80.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 140.- pour les non-membres.

Inscrivez-vous directement en ligne, sur le site internet:

www.asep-svss.ch



SÉJOUR EN LAPONIE

Raid autour de la Baltique et ski de fond au centre de la Finlande

Du samedi 6 février au samedi 14 février 2010

Vous aimez le sport et la culture, vous êtes attirés par le Nord, même en hiver, vous avez envie de prendre un bol d'air, de vous retirer dans la nature. Vous aimez les voyages où vous pouvez décider sur place de votre emploi du temps et choisir vos compagnies, dans ce cas, ce voyage est fait pour vous ! Participez au Séjour en Laponie finlandaise, à 250 km au nord du cercle polaire sur les rives du lac gelé de Jeris, et dans le calme des douces collines laponnes. C'est un paradis pour les fondeurs et tous ceux qui rêvent d'un vrai hiver, avec de la neige poudreuse, sauna et bois à disposition pour un bon feu de cheminée, aurores boréales presque comprises.

Retrouvez toutes les informations sur <http://www.aveps.ch/inscriptions/laponie10.html>

CAMP DE SKI AVEPS A ZERMATT

Vous souhaitez passer une semaine de détente, de convivialité, de rires et de fous-rires.

Vous chatouillez le désir d'encore progresser à ski dans une ambiance détendue et encadrée de moniteurs compétents et expérimentés.

Vous appréciez les plaisirs de la glisse dans un vaste domaine combiné à un paysage époustouflant.

Vous êtes accessoirement amateur de bonne cuisine.

Alors n'hésitez pas: venez vivre l'expérience unique mais toujours renouvelée depuis plus de cinquante ans du fameux camp de l'AVEPS à Zermatt.



Notre prochain camp se déroulera du lundi 5 au samedi 10 avril 2010.

Cette semaine en demi-pension dans un hôtel 3* tout fraîchement rénové, abonnement sur toutes les installations de Zermatt, ski en groupe ou individuellement, déjà à partir de 940 frs !

Attention nombre d'inscriptions limité.

Renseignements et inscriptions auprès de l'organisateur:

patrick.badoux@bluewin.ch

ou sur le site www.aveps.ch

Patrick Badou

BONNE NOUVELLE

Le comité est au complet, ils sont enfin à nouveau sept.

Il est content de pouvoir souhaiter la bienvenue à Claudine Badoux au sein du groupe en tant que Vice-Présidente de notre association. Merci de l'avoir rejoint et bonne chance pour ta nouvelle casquette.

Merci à Pascal d'avoir accepté le poste de Président pour une année.

Pascal poursuit ses tâches et dossiers en cours, Claudine reprend les échanges avec la SPV et l'ASEP

COUPE AVEPS DE GOLF

La 8e coupe AVEPS s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et décontractée. La nouvelle génération arrive en force, illustrée par la victoire de la paire Gaud-Zieri, même Tiger Wood n'aurait pu les battre!

Dès maintenant, P-A Blanc offre une coupe pour récompenser la paire Barbezat-Kuhn, vainqueur en score brut des 3 dernières éditions.

Et maintenant, place à la 9e, le 15 septembre 2010.

Pierre Conus

CLASSEMENT

Score Net

1er	Gaud Julien-Zieri Daniel	58
2è	Jaton Matthieu-Jaton Clément Bodmer Corinne-Dumaz Denis	62
4è	Blanc Piere-Alain-Sterchi Jean-Pierre	65
5è	Barbezat Eric-Kuhn Olivier	66
6è	Delley Stéphane-Pidoux Alexandre	67
7è	Patelli Gianpaolo-Dubray Alain	68
8è	Didisheim Patrick-Frech Jean-Paul	70
9è	Perret Xavier-Métral John Meienhofer Marc-Wüfli Rudi	73
11è	Conus Pierre-Gaulé Peter	78

Score brut, Résultats sur le site



Visitaz la / Besuchen Sie die
THEYTAZ CARS
GRANDE DIXENCE

1950 SION
Rue des Mayennets 7
TEL ++41(0)27/322 71 72
FAX ++41(0)27/322 18 01
www.theytaz-excursions.ch



CREMIN S/LUCENS
www.swin-golf.com
Le loisir-nature
pour toute
la famille
Prix groupes
d'enfants:
Fr. 7.-
par enfant!
Initiations
gratuites

Prêt de cannes gratuit pour vos entraînements
"à domicile"! Tél: 021 906 87 90

RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES

La 5e édition des Rencontres chorégraphiques, un dance contest ouvert aux élèves du secondaire I et II des écoles romandes, sera organisée le 1 mai 2010 à la salle du Collège du Sud à Bulle.

Informations détaillées et inscriptions sur le site :
<http://la-tour.co-gruyere.ch/index.php/activites-scolaires/education-physique-et-sportive/rencontres-choregraphiques>.

Jean-Claude Bussard

1) Loi fédérale sur la gymnastique et les sports

Depuis le 11 novembre 2009, le monde de l'EPS s'effondre. Les trois heures d'EPS ne figurent plus dans la loi fédérale sur l'encouragement au sport. « Sport à l'école: La Confédération maintient l'obligation d'enseigner le sport à l'école. Il revient aux cantons de fixer, après consultation de la Confédération, le nombre minimal de périodes d'enseignement et de définir les exigences en termes de qualité. Le régime obligatoire actuel de trois leçons par semaine reste applicable, à titre transitoire, jusqu'à l'entrée en vigueur des réglementations cantonales.»

(http://www.vbs.admin.ch/internet/vbs/fr/home/documentation/news/news_detailF.30055.nsb.html)

Le fameux article 12 dit ceci maintenant : « **Chapitre 3 Section 1, Art. 12, Formation et recherche Sport à l'école**, Encouragement des possibilités d'activité physique et sportive

1 Les cantons encouragent les possibilités d'activité physique et sportive quotidienne dans le cadre de l'enseignement scolaire. Ils veillent à ce que les installations et les équipements nécessaires soient disponibles.

2 L'éducation physique est obligatoire à l'école obligatoire et au degré secondaire supérieur, de même que dans les écoles professionnelles.

3 Les cantons fixent, après consultation de la Confédération, le nombre minimal de périodes d'éducation physique à l'école obligatoire et au degré secondaire supérieur et définissent les normes de qualité applicables. Ils tiennent compte à cet égard des besoins spécifiques à chaque degré d'enseignement.

4 Le Conseil fédéral fixe le nombre minimal de périodes d'éducation physique dans les écoles professionnelles et définit les normes de qualité applicables.

L'ASEP, le GRT et l'AVEPS ne sont pas heureux et demandent à tous de réagir auprès de nos députés et autres politiciens. Citons pour terminer un inconnu: «Ne pas savoir comment jouer de la trompette ou comment peindre un beau tableau peut être considéré comme un manque de culture. Ne pas savoir comment bouger et traiter son propre corps provoque au mieux des coûts de santé astronomiques».

Je termine par les trois mots qui m'ont habités tout au long de ce périple.

- POUR : engagé à l'AVEPS pour défendre notre fonction, pour promouvoir l'EPS, pour donner de l'énergie à l'association, pour nos membres.

- AU SERVICE DE : au service de l'EPS, au service de l'association et au bout du compte au service de nos élèves.

- AVEC : comme jouer avec l'autre plutôt que contre, avec nos partenaires, avec le monde syndical la SPV, avec nos employeurs le SEPS et la DGEO, avec nos faitières l'ASEP et le GRT, avec la Commission fédérale du sport, avec le monde politique.

Oui il y a eu du travail et de l'investissement, mais c'est avec plaisir que j'ai tenté de mener ces activités pour le bien-être de notre corporation. Alors merci aux 75 personnes présentes à l'AG d'Echallens, merci à tous nos membres qui s'engagent au quotidien auprès de nos élèves.

Je quitte le navire en laissant derrière moi un Comité complet, à qui je souhaite un bon vent pour l'année 2010.

À vous chers membres, et au nom du Comité de l'AVEPS, je vous adresse mes meilleurs messages pour ces fêtes de fin d'année et un excellent saut en 2010.

Serge Weber, Co-président

Le Duo SPV - AVEPS défend aussi bien notre profession tant sur le plan individuel que collectif pour les intérêts généraux de notre corporation

Le Comité

C

chers Membres,

C

chers Collègues,

Voici mon dernier édito. Après 4 ans au Comité de l'AVEPS je me retire non sans émotions et je vous livre ci-après quelques réflexions sur mon parcours dans ce magnifique et dynamique comité cantonal associatif professionnel.

Lorsque j'ai fait le choix d'entrer au Comité :

- je SAVAIS que cela me prendrai du temps pour faire avancer des projets, défendre notre cause et tenter de résoudre des situations problématiques ;

- je SAVAIS que la primarisation du CYT pointait son bout du nez et j'étais d'accord de me battre pour cette cause (le groupe HARMOS dans lequel je siège encore actuellement va peut-être permettre de garder des spécialistes au CYT malgré le fait d'être primarisé à suivre !!) ;

- je NE SAVAIS PAS que l'AVEPS allait modifier ses statuts, gros travail de rédaction et de cohérence ;

- je NE SAVAIS PAS que DECFO allait modifier notre fonction de MEP dans l'école vaudoise ;

- je NE SAVAIS PAS que nous devrions nous battre et ce n'est pas terminé pour la reconnaissance de notre diplôme fédéral 1 ;

- je NE SAVAIS PAS que je m'impliquerai dans les travaux de réécriture de la Loi scolaire vaudoise pour la SPV ;

- et surtout je NE SAVAIS PAS que j'allais rencontrer des personnes, MEP et autres, qui me laisseront des traces dans mon cœur, dans mon esprit et dans mon fonctionnement. Ces moments d'échanges, de partages, de rigolades, de parties de cartes, de dépit, d'interrogations, de convivialité, ces moments vrais qui m'ont permis d'avoir des émotions. Alors je me suis demandé comment et où j'aurai pu rencontrer toutes ces personnes ? La réponse est JAMAIS sauf au Comité de l'AVEPS.

2) ASEP

L'ASEP crée une banque de données où figurent les noms des membres de l'ASEP. Ainsi elle aura la possibilité de vous envoyer des informations plus directement. Au cas où vous n'êtes pas encore enregistré, nous vous prions de vous inscrire sur la banque de données en choisissant <http://www.asep-svss.ch/> Vous y trouverez des informations qui faciliteront l'inscription qui ne prendra pas plus de cinq minutes. Attention il faut se munir du nouveau numéro AVS. Nous remercions ceux qui ont déjà donné suite à cette demande.

3) AD extraordinaire de la SPV

Une Assemblée des délégués de la SPV aura lieu le mercredi 20 janvier pour débattre de la nouvelle loi scolaire vaudoise. Tous les membres SPV sont invités. Soyons concernés par ce qui nous attend pour les 20 prochaines années. Venez nombreux.

4) Nouvelle loi vaudoise sur l'EPS

Pas de nouvelles au moment où nous écrivons ces lignes. Affaires à suivre, en espérant que le canton de Vaud laissera les 3 heures dans la loi vaudoise.

Serge Weber, Co-président



A vendre ou à louer, été et hiver 37.- / pers. pension complète

Magnifique hôtel dans les 4 vallées
pour commune, canton bienvenu
A 10 minutes des pistes, 100 personnes

M. Falco Pascal - 1918 Mayens-de-Riddes
Tél. 027 306 16 37 Fax. 027 306 71 37
E-mail : info@post-hotel.ch

CONCOURS MR CHOC ET MISS OLA (1/4)

Pierre-Olivier Brunner a finalement décidé de conserver le ballon de basket transmis à l'AG 2008 et renvoyé au public de l'AG 2009. Il continuera donc à s'occuper du concours visant à récompenser le lecteur le plus assidu du CONTACTS et/ou du site internet de notre association. Il n'est pas exclu que ce ballon soit transmis à un autre membre lors de la prochaine AG.

Pour avoir une chance de remporter le 1^e prix, il faut :

- Être membre de l'AVEPS
 - En principe, participer à l'Assemblée Générale 2010
- Et surtout résoudre les quatre problèmes qui agrémentent les bulletins CONTACTS (et/ou le site internet).

ENIGME NO 1 (arithmétique)

Comment obtenir 24 en utilisant une fois et une seule chacun des nombres 5, 5, 5 et 1 ?

Les seules opérations autorisées sont l'addition, la soustraction, la multiplication et la division.

Pour participer, vous pouvez répondre :

- directement sur notre site www.aveps.ch, rubrique CONCOURS,
- ou par e-mail à brunner@aveps.ch,
- ou en écrivant une jolie carte à

Pierre-Olivier Brunner, Rte du Village 18, 1113 St-Saphorin-Sur-Morges

Fontannaz Voyages
1041 Poliez-le-Grand
021 881 47 06

MiniBus

Transports scolaires - Courses d'écoles
Transferts hôtels-aéroports
Voyages - Excursions - Taxi
Location de minibus avec ou sans chauffeur

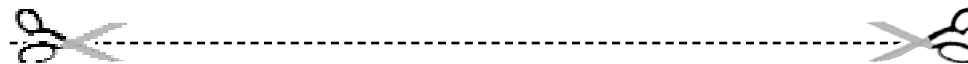


DEMANDE D'ADHÉSION

Forte de ses quelques 450 membres, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) s'occupe de l'éducation physique et sportive de la jeunesse, tout particulièrement dans le cadre de l'école. Elle participe au perfectionnement pédagogique de ses membres, en défend les intérêts et encourage la création de groupes sport-détente. L'AVEPS fait partie de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP); elle est membre de la Société pédagogique vaudoise (SPV). Tout membre actif de l'AVEPS doit s'affilier obligatoirement à la SPV.

SPV, Allinges 2, 1000 Lausanne 19, 021 617 65 59

Pour les membres actifs de la SPV, le montant des cotisations à l'AVEPS est de 60 francs par année. Pour les autres, elle se monte à 80.-



Demande d'adhésion à l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ No postal & localité : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

E-mail : _____

Je désire faire partie de l'AVEPS.

Je suis

- maître(sse) d'éducation physique* * tracez ce qui ne convient pas
- membre de la SPV*
- membre d'une autre association*
précisez (y.c. la date d'entrée): _____
- licencié(e)* _____
- autre* _____

Date : _____ Signature : _____

A retourner à Vanessa Lecoultré, Rte de Morges 96, 1027 Lonay

**AVEPS****1000 LAUSANNE 26**www.aveps.chinfo@aveps.ch**Président**

VACANT

**Co-Président**Serge WEBER
Chemin du Pèlerin 12
1801 LE MONT PELERIN021 922 19 91
weber@aveps.ch
president@aveps.ch**Co-Président**Pascal MORNOD
Ch de l'Ouche Dessus
1616 ATTALENS021 921 74 70
mornod@aveps.ch
president@aveps.ch**Caissière**Sybille ROCH
Rte du Suchet 3
1354 MONTCHERAND024 441 54 61
roch@aveps.ch**Promotion - Publicité**Alexandre CUCHE
Le Moulin 2
1321 ARNEX SUR ORBE024 441 52 00
cuche@aveps.ch**Secrétaire**Vanessa LECOULTRE
Rte de Morges 96
1027 LONAY021 801 56 09
lecoultre@aveps.ch**Responsable technique**Lionel BONVIN
Rue de l'Industrie 10
1030 BUSSIGNY078 899 20 69
bonvin@aveps.ch**Rédactrice**Anouk Nussbaum
Ancien Collège 2
1268 BEGNINS022 366 47 87
nussbaum@aveps.ch

ENTRE PRISES

Structures artificielles d'escalade - Kletterwand

Distribution pour la Suisse :
ECOLE SUISSE D'ALPINISME LEYSIN
 René Pavillard
 Tél. (024) 494 18 46 ou portable 079 606 13 92
 Fax (024) 494 33 75 - Email eal@bluewin.ch

PROCHAIN DELAI REDACTIONNEL

05.03 **Articles / photos**, supports informatiques ou papier à envoyer à
A. Nussbaum, Ancien Collège 2, 1268 Begnins,
nussbaum@aveps.ch

ACTIVITES AVEPS

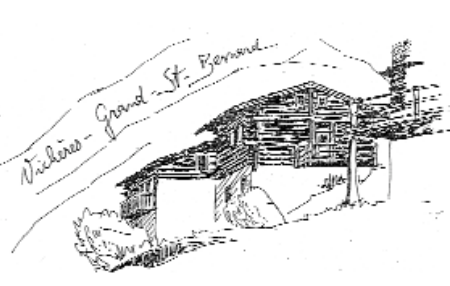
05-10.04 **Camp AVEPS** de ski à Zermatt

JOURNEES REGIONALES, CANTONALES ET SUISSE

15.12 **Coupe de Noël CYP2 (mini-handball CYP2)**
20.01 **Journée cantonale de glisse**, Les Mosses (renvoi au 03.02)
03.03 **Foot en salle**
17.03 **2ème Journée des associations**
21.04 **Journée cantonale d'orientation** (renvoi: 28.04)
05.05 **Football**, à Chavannes-Près-Renens (renvoi au 19.05)
09.06 **Journée suisse de sport scolaire**, à Glaris

FORMATION CONTINUE

20.03 **Salsa**, Yverdon-les-Bains
24.04 **Dance360 - mix up the dance! (pour tous les niveaux)**, Neuchâtel
07.05 **Les écoles de cirque - apports pédagogiques, sociaux et interculturels**,
Sainte-Croix



CHALET - COLONIE "LA TZAVANNE"
ouvert toute l'année, 12 à 50 places,
en pension libre, 13.- à 17.- / nuit
www.homepage@blucwin.ch/colo
Henri Delafontaine 079 342 64 29



au sommaire...

- 2 Comité
- 3 Adhésion
- 4 Editorial
- 6 Coupe de Golf AVEPS
- 7 Camp ski Zermatt
- 8 Activités du comité
- 9 Tournois de l'AVEPS
- 10 PV de l'AG
- 25 Formation continue, cours ASEP
- 26 Séjour en Laponie
- 27 Rencontres Chorégraphiques
- 28 Brèves
- 30 Concours Mr Choc et Miss Ola
- 32 Dates à agender

Consultez notre site internet www.aveps.ch

Beaucoup d'informations sont régulièrement mises à jour, qui ne peuvent pas figurer dans le bulletin CONTACTS. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne pour toutes les manifestations que nous annonçons.

Transmettez-nous votre adresse e-mail, vous recevrez ainsi environ une fois par mois la lettre aux membres éditée par notre président.